MANUEL DE L'EXPOSANT

IGARSS 2014
Centre des Congrès de Québec
14 Juillet au 17 Juillet 2014

FORFAIT DE L'EXPOSANT

Espace 10' x 20'

- L'inscription sans frais de quatre (4) représentants à l'exposition.
- Deux (2) laissez-passer additionnels pour l'exposition
- Une mention du nom de votre compagnie sur le site internet du symposium avec votre logo

Espace 10' x 10'

- L'inscription sans frais de deux (2) représentants à l'exposition.
- Deux (2) laissez-passer additionnels pour l'exposition
- Une mention du nom de votre compagnie sur le site internet du symposium avec votre logo

Table d'exposition – Espace 6' x 8' (pour les organisation à but non lucratif et académique seulement)

- L'inscription sans frais de deux (2) représentants à l'exposition.
- Deux (2) laissez-passer additionnels pour l'exposition
- Une mention du nom de votre compagnie sur le site internet du symposium avec votre logo

EXHIBITOR SCHEDULE

ROOM 200 AB

Installation des exposants:

Lundi, 14 juillet, 2014,	12:00 à 17:00

Heures d'ouverture du salon:

Lundi, 14 juillet, 2014,	17:30 à 19:00
Mardi, 15 juillet, 2014,	10:00 à 19:00
Mercredi, 16 juillet, 2014,	10:00 à 19:00
Jeudi, 17 juillet, 2014,	10:00 à 16:00

Démontage des exposants:

Jeudi, 17 juillet, 2014,	16:00 à 20:30

CONFERIUM

Alexis Levasseur-Dutil
Chargé de projet
Conferium
580, Grande-Allée Est, Bureau140
Québec, Québec G1R 2K2
alexis.levasseur@conferium.com
Tel. (418) 522-8182 ext. 31 / 1-(800) 618-8182
Fax: (418) 529-7548 / 1-(800) 889-1126

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Contact :
Line Laliberté

services@convention.qc.ca
Tel.: (418) 649-7711 ext. 4066 / 1-(888) 679-4000
Fax: (418) 649-5266

Les services offerts par le Centre

Accrochage, entreposage, électricité supplémentaire, nettoyage de stand, personnel temporaire, surveillance et téléphonie. Tous sont exclusifs à l'exception du nettoyage de stand et du service de surveillance et du personnel temporaire.

Électricité
Une prise électrique de base (120/208V15A) est incluse avec espace 10' X 10', si vous avez des besoins supplémentaires en prises électriques, vous devez les commander directement au centre des congrès.

Les bons de commande du Centre des congrès de Québec personnalisés pour IGARSS 2014 seront disponibles sur notre site Web sous l'onglet Je participe a un événement/Bon de commande:

http://convention.qc.ca/fr/jorganise-un-evenement/organisez-et-exposez/bons-de-commandes-exposants

Afin de faciliter le traitement et éviter les erreurs de calcul, les exposants doivent compléter leurs bons directement à l'écran, les imprimer, les signer et les retourner par télécopieur au 418-649-5266 avant le **vendredi 27 juin 2014, 16h30**.

*Après la date butoir, des frais supplémentaires de 25% s'appliqueront. Sur place, les mêmes frais s'appliqueront et la prestation des services ne sera **pas garantie**.

ACCÈS AU CENTRE DES CONGRÈS

Entrée principale:

900, Honoré-Mercier
Québec, Qc
(Aucune Livraison à cette adresse)

La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées du Centre des Congrès et doivent s'effectuer par le débarcadère.

Accès au débarcadère :

Débarcadère Niveau 1
875 rue Saint-Joachim
Québec (Québec) G1R 5V4

Accès: 14 juillet, 2014 de 12:00 à 17:00
17 juillet, 2014 de 16:00 to 20:30

Ce débarcadère est conçu pour recevoir un maximum de trois véhicules simultanément. Les camions remorques ne doivent pas excéder 13'3'' de hauteur et 48' de longueur.

Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

Accès pour pièces lourdes ou hors gabarit

La porte donnant accès à la salle 200ABC mesure 94'' L x 92"H. L'exposant est responsable de prendre à l'avance des dispositions particulières pour la manutention de toute caisse de transport surdimensionnée.

Stationnement

Le Centre est situé à proximité de nombreux espaces de stationnement souterrain, dont 1 575 au complexe Marie-Guyart (Complexe G), 1 000 à Place Québec, 400 à Place Haute-ville (Delta) et 1366 au stationnement. Ces stationnements sont en opération 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Le stationnement est interdit en tout temps sur la promenade Desjardins

FOURNISSEUR OFFICIEL

Service Audiovisuels

Le fournisseur officiel au Centre pour tous les équipements en audiovisuel est la compagnie:

Freeman
Mr. André Cauchon
Tel: 418 649-5225
Fax: 418 649-5224
Email: av@convention.qc.ca

Service d'internet et de location d'ordinateurs

Le fournisseur exclusif au Centre pour tous les services Internet et officiel pour la location de matériel informatique est la compagnie:

Miro Location Informatique
Tel : 418 649-5219
Fax : 418 780-3358
Email : mirolocation@convention.qc.ca

*Un accès internet de base haute vitesse sans fil gratuit est offert partout dans le centre des congrès. Mais pour tout besoin supplémentaire veuillez communiquer avec Miro Location.

Fournisseur officiel de Kiosque

Standex
Mme. Nency Marmen
Tel: (418) 654-0029 poste 209
Fax: (418) 654-0651
Internet: http://www.standex.ca
Email : exposition@standex.ca

Description du Kiosque

Espaces de 10' X 10' & 10' X 20' une table
La grandeur de votre kiosque dépend de votre contrat. Chaque espace d'exposition comprend une (1) affiche avec le nom de votre compagnie, des rideaux arrières et de côtés, une (1) table 6' X 2' drapée, deux (2) chaises et une (1) poubelle.

Espaces de 6' X 8'
Les ''table top'' comprennent une (1) table drapée, deux (2) chaises et une (1) poubelle

Il est aussi possible d'effectuer une commande pour du matériel supplémentaire en utilisant le lien suivant : http://www.conferium.com/uploads/OtherUploads/pour_alex/Documentation%20Standex-Location-Fra.pdf

Courtier en douanes

Le courtier en douanes local, canadien et international au Centre est la compagnie **Dolbec Logistique International inc.**

Mrs. Ginette Blouin
Tel: 418 688-9115
Fax: 418 688-3399
Email : show@dolbec-intl.ca

Transporteur Officiel

Le transporteur officiel du Centre est la compagnie **Dolbec Logistique International inc.**

Mrs. Nathalie Huot
Tel: 418 688-9115
Ligne directe: 1 800 267-9100
Fax: 418 688-3399
Cellulaire : 418 573-3064
Email: show@dolbec-intl.ca

EXPÉDITION DU MATÉRIEL D'EXPOSITION

Tout les envois de matériel devront être prépayé. Tout matériel pourra être expédié et livré au Centre des Congrès de Québec à partir du vendredi 11 **juillet 2014**. Toute livraison reçue au Centre des Congrès de Québec avant cette date sera refusée ou sujette à des frais d'entreposage pré-événement.

Adresse de livraison:
Nom de la compagnie
IGARSS 2014
Numéro de kiosque:
Centre des Congrès de Québec
875 rue Saint-Joachim
Débarcadère niveau 1
Québec, Qc G1R 5V4

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

Assurances
L'exposant doit posséder ses propres assurances «responsabilité». La Société ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble et ce, quelle qu'en soit la cause.

Recyclage et collecte des matières résiduelles
L'exposant doit utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage / démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus.

Les poubelles doivent êtres placées à l'extérieur du stand dans l'allée à chaque soir dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centre des congrès de Québec sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront pas vidées.

GENERAL RESTRICTIONS

Les obligations et restrictions suivantes s'appliquent aux exposants et à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage du salon.

Aires communes
L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre.

Animaux
La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités de la Société du Centre des Congrès de Québec. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restrictions.

Autocollants
Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits par le Centre.

Ballons et confettis
L'usage des ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par le coordonnateur de votre événement. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.

Consommation d'alcool lors du montage et du démontage
Afin de minimiser les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Centre, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.

Incendie
L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document «Mesures de sécurité et préventions des incendies» disponible sur www.convention.qc.ca.

Limites sonores
Si le fonctionnement d'équipements ou d'appareils produit un bruit ou des odeurs qui dérangent les exposants ou les invités, il sera nécessaire d'en cesser le fonctionnement. L'intensité du bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à quatre pieds de la source de bruit. Le Centre est le seul juge en la matière.

Manutention des marchandises et entreposage des caisses vides durant l'exposition

Ces deux services sont fournis par l'organisation.

Le Centre des congrès de Québec dispose de zones d'entreposage à proximité des salles d'exposition et s'occupe de la gestion de ces espaces. L'entreposage pendant l'événement est obligatoire. Des étiquettes d'entreposage sont disponibles au comptoir de service lors du montage de l'exposition. Les boîtes vides seront retournées aux stands par le personnel du Centre vers la salle d'exposition, à la fin de l'événement.

Pour des raisons de sécurité, les exposants ne sont pas autorisés à effectuer leur entreposage eux-mêmes.

Aucune boîte de carton ni caisse de transport vides ne seront tolérées à l'intérieur ou à l'arrière du stand.

Information importante :

À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition, tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel de l'événement, Dolbec Logistique International, et **tous les frais seront facturés à l'exposant**. Voir document « Procédure de sortie à la fermeture de l'exposition ».

Tout exposant qui arrive au débarcadère avec son matériel peut, s'il le désire, se manutentionner lui-même avec un chariot qui sera mis à sa disposition sans frais par le Centre.

Politique sur le tabac

Le Centre des congrès de Québec offre un environnement sans fumée. Depuis le 31 mai 2006, selon les dispositions de la Loi sur le tabac, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre et dans les débarcadères, sans aucune exception.

Ruban adhésif

Les seuls adhésifs permis au Centre sont les suivants et peuvent être achetés sur place :

Surfaces murales :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220
Surfaces de plancher :	Tuck Tape 85 ou Tuck Tape 99 Double Face Echo Tape DC-W188F
Murs de brique :	Languettes de fixation murale 3M, no. 7220

Sécurité

Le Centre assure la sécurité générale de l'immeuble sur une base de 24 heures. Ce service n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués. Si vous désirez de la sécurité additionnelle, vous devez en faire la demande par le biais des bons de commande.

Services alimentaires

Le concessionnaire Capital HRS Inc. possède l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre. Aucune nourriture ou boisson ne peut-être distribuée, vendue ou donnée sans l'autorisation écrite de la direction du Centre ou de Capital HRS.

CENTRE
DES CONGRÈS
DE QUÉBEC

MOVE-OUT PROCEDURES AT THE CLOSING OF THE EXHIBITION

After dismantling you must use the loading dock to move your material out.

FOR INFORMATION:
418 644-4000

Parking by the Convention Centre's main entrance (Promenade Desjardins) is prohibited.

Dollies are not allowed in the Centre's main halls.

Please note that any exhibitor who wishes to use a courier service (FedEx, UPS, Purolator, DHL, etc.) must complete the waybill HIMSELF with his account number and contact the courier to order his material pick-up.

ACCESS TO THE QUÉBEC CITY CONVENTION CENTRE LOADING DOCKS

LOADING DOCK
855, rue Jean-Jacques-Bertrand
G1R 5V3

LOADING DOCK
875, rue St-Joachim G1R 5V4

CLOSING OF THE EXHIBITION
The decorator removes the aisle carpeting if applicable.

Return of empty crates for re-crating. Exhibitor wraps up and labels his material.

MOVE-OUT OF MATERIAL BY:

Show Management

Material handling is done by the Convention Centre staff.

The Exhibitor

The exhibitor handles his material himself to the loading dock.
OR
The exhibitor who has paid the handling fees asks the Convention Centre staff to carry his material to the loading dock.

The exhibitor asks the loading dock master for an **exit coupon.**

The exhibitor drives to the loading dock and shows his coupon to the traffic attendant who gives him access to the loading dock.

MOVE-OUT OF MATERIAL BY OFFICIAL CARRIER

Once all material is ready and properly labeled, the exhibitor informs the Convention Centre staff, who advises the loading dock master.

À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition d'IGARSS, , tout le matériel non récupéré sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel de l'événement, Dolbec Logistique International, dont le représentant est Nathalie Huot, au numéro de téléphone 418-573-3064.

Tous les frais encourus seront facturés à

Recycling containers are located at the entrance of the room, in the service hallway.

THANK YOU for your cooperation